

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) :

Père Mère Tuteur de :

Né(e) le : A :

Demeurant :

Téléphone : @ :

autorise :

La Ville de Cognac et ses structures partenaires sont autorisées à exploiter les photographies et vidéos représentant votre enfant, réalisées lors des vacances sportives, sous toutes leurs formes et par tous procédés techniques.

Ces supports pourront être utilisés à des fins d'illustration, de communication, de promotion ou de valorisation des activités, actions et services proposés par la Ville de Cognac, ses partenaires ou toute structure associée, et pour une durée de 5 ans.

La Ville de Cognac pourra reproduire et diffuser ces photographies et vidéos sur tout support de communication, connu ou inconnu à ce jour (supports papier, numériques, audiovisuels, réseaux sociaux, etc.), dans un cadre institutionnel ou promotionnel.

Cette autorisation est accordée à titre gracieux.

La Ville de Cognac s'engage à respecter le droit à l'image, la vie privée et la dignité de votre enfant. Elle s'engage également à ne pas utiliser son nom et à ne pas associer à ces images des informations permettant son identification ou celle de sa famille sans autorisation spécifique.

Fait à :

Le :

Signature : (avec la mention « lu et approuvé »)